

**Dossier du BHI S3/0302/ABLOS**

**LETTRE CIRCULAIRE 10/1999**  
**25 février 1999**

**CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LES ASPECTS TECHNIQUES DE LA DETERMINATION  
DES LIMITES MARITIMES**  
**(y compris les questions relatives à l'article 76 de la Convention UNCLOS)**

**BHI, Monaco, les 9 et 10 septembre 1999**

Monsieur,

La conférence internationale sur les aspects techniques de la détermination des limites maritimes est actuellement organisée par le Comité consultatif sur le droit de la mer (ABLOS). Cette conférence aura lieu au Bureau hydrographique international (BHI), Monaco, les 9 et 10 septembre 1999.

La conférence, qui se déroulera en anglais uniquement, comprendra quatre sessions d'une demi-journée qui porteront sur les points suivants :

- questions relatives à la Commission des NU sur les limites du plateau continental;
- questions relatives à la géodésie (l'accent étant placé sur les erreurs dans les limites maritimes);
- outils requis pour la détermination des limites;
- autres questions et études de cas.

Il est prévu de présenter approximativement huit communications lors de chaque session. Compte tenu de l'espace disponible au BHI, la participation a été limitée à 80 personnes maximum.

Les frais d'inscription qui s'élèvent à 100\$ des USA couvriront la préparation des comptes rendus, une réception dans la soirée du 8 septembre et les pauses-café. Chaque Etat membre de l'OHI peut désigner un délégué qui sera dispensé du paiement des frais d'inscription. Vous trouverez joint en annexe A un Bulletin d'inscription.

Les Etats membres souhaitant participer à cette conférence devront en informer le BHI dès que possible.

Vous trouverez en annexe B des renseignements sur les hôtels, sur les transports entre l'aéroport de Nice et Monaco, et sur l'emplacement du BHI. Il convient également de noter que les délégués doivent effectuer eux-mêmes leurs réservations d'hôtel.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

Contre amiral Neil GUY  
Directeur

P.J. : Annexes A et B (anglais seulement)

